

**Bachelor of Arts HES-SO en Arts visuels**  
EDHEA - Ecole de design et haute école d'art du Valais

**DESCRIPTIF DE MODULE**  
Année académique 2022-2023

<b>Domaine</b>	Design et Arts visuels
<b>Filière</b>	Arts visuels
<b>Orientation</b>	-
<b>Intitulé du module</b>	Cultures et théories de l'art 4
<b>Type de module</b>	Obligatoire
<b>Code</b>	
<b>Type de formation</b>	Bachelor
<b>Semestre</b>	4
<b>Crédits ECTS</b>	AV 6 ECTS / SON 6 ECTS
<b>Prérequis</b>	Aucun
<b>Langue</b>	Français
<b>Lieu</b>	EDHEA – Valais

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Acquérir des connaissances fondamentales des histoires, théories et philosophies de l'art des XIXe et XXe siècles en lien avec les questions qui engagent les pratiques artistiques contemporaines. Accompagner l'élaboration d'une pensée critique autour des enjeux artistiques, culturels et sociétaux actuels, d'en apprécier l'évolution historique et de situer sa pratique en relation avec les œuvres, pensées et démarches artistiques historiques et récentes. Analyser et situer une œuvre, une pratique et son discours dans un contexte historique, culturel et sociétal. Construire un ensemble de références artistiques et théoriques pertinent.</p> <p>Ce module fait suite au module Cultures et théories de l'art 3.</p>
<b>Contenus et formes d'enseignement</b>	<p><b>Histoires de l'art : arts numériques 4 (V. Félix) :</b> le cours introduit, selon une ligne temporelle non-linéaire et une approche thématique, les histoires de l'art contemporain entre 1950 et 1999. Il s'agit en particulier d'explorer les notions d'expérimental, de questionner les binômes art/science, création/technologie et d'étendre les connaissances sur l'art et/ou sur le médium numérique en questionnant son utilisation et son implication dans une société au contexte hybride.</p> <p><b>Histoires de l'art : Situation 4 (M. Sacconi) :</b> ce cours aborde des questions d'art public, en partant notamment de la sculpture et de ses liens déterminants avec les notions de « monument » et de « site ». Des commandes publiques aux œuvres inscrites dans les mouvements de l'espace élargi de la sculpture (in situ, land art, etc.), il précise comment les œuvres intègrent, amplifient ou articulent leur rapport aux contextes dans lesquels elles sont inscrites</p> <p><b>Histoires de l'art : Vidéo et cinéma expérimental 4 (G. Loup) :</b> le cours propose de questionner la spécificité des approches du cinéma et de la vidéo par les artistes, en traversant différents contextes historiques selon un axe chronologique. Il questionne</p>

	<p>l'impact des techniques de reproduction sur les pratiques artistiques ainsi que les développements de ces dernières, en marge des contextes professionnels et amateurs. Le cours aborde aussi les relations que les artistes engagent avec l'espace public, notamment avec des dispositifs tels que la télévision.</p> <p><b>Philosophies de l'art 4 (R. Brunner)</b> : l'enseignement vient compléter les réflexions stimulées dans ce module : par l'utilisation d'approches interdisciplinaires contemporaines, les étudiant-e-x-s sont amené-e-x-s à discuter les différentes conceptions liées aux pratiques artistiques et à leurs réceptions sociales, esthétiques et philosophiques.</p>
<b>Modalités d'évaluation et validation</b>	<p>Les connaissances des étudiant-e-x-s font l'objet d'évaluations continues pendant les cours qui composent le module et d'un travail final. La participation active et assidue aux cours constitue également un élément d'évaluation. De plus amples précisions sur les modalités et calendrier des évaluations seront données lors de la première séance.</p> <p>Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ».</p>
<b>Modalités de remédiation</b>	<p>Remédiation possible par la réalisation d'un travail complémentaire agréé avec le/la professeur-e-x responsable du cours en question selon les délais fixés par le calendrier académique. Pas de remédiation possible après répétition du module. Si les crédits ne sont pas obtenus, le module doit être répété l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le/la responsable de module.</p>
<b>Enseignant-e-x-s</b>	Raphaël Brunner, Valérie Félix, Geneviève Loup et Marie Sacconi

<b>Responsable du module</b>	Federica Martini		
<b>Descriptif validé le</b>	31.08.2022	<b>Par</b>	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels